

DELIBERATION

Département des Hautes-Alpes
Arrondissement de Briançon
Parc naturel régional du Queyras
Comité syndical du 06 octobre 2020
Délibération n° : 2020_50
Date de convocation : 30 septembre 2020

Objet : Désignation des élus référents par thématiques

Par la suite d'une convocation en date du 30 septembre 2020, les membres composant le Comité syndical du Parc naturel du Queyras se sont rassemblés à la salle des fêtes d'Arvieux, le 06 octobre 2020 à 14 heures pour le Comité d'investiture, sous la présidence de Christian BLANC, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (Art.L-2121.7 à L-2121.28), aux statuts du syndicat mixte du Parc naturel régional du Queyras et au règlement intérieur des élus du Parc.

Président : Christian BLANC

Secrétaire de séance :

Région : Chantal EYMÉOUD, Conseillère Régionale, excusée, pouvoir à Anne-Marie FORGEOUX (3 voix) ; Anne-Marie FORGEOUX, Conseillère régionale, présente (3 voix)

Département : Valérie GARCIN-EYMÉOUD, Conseillère départementale, présente (2 voix) ; Marcel CANNAT, Conseiller départemental, excusé

Communauté de communes Guillestrois-Queyras : Charles LACROIX, Conseiller communautaire, présent (1 voix) ; Dominique MOULIN, Président de la Communauté de communes du Guillestrois et du Queyras, présent (1 voix)

Communes :

- **Abriès-Ristolas** – Nicolas CRUNCHANT, Maire, présent (1 voix) ; Marie-Hélène FAROUZE, Conseillère municipale, présente (1 voix)
- **Aigüilles** – Ernest CHARLET, Conseiller municipal, présent (1 voix) ; Sylvain DAO-LENA, Adjoint au Maire, présent (1 voix)
- **Arvieux** – Christian BLANC, Maire, présent (1 voix) ; Annie COLOMBIER, Conseillère municipale, présente (1 voix)
- **Ceillac** -Jeanne FAVIER-CARGEMEL, Conseillère municipale, présente (1 voix) ; Amélie FOURNIER, Conseillère municipale, présente (1 voix)
- **Château-Ville-Vieille** – Anne LABIAU, Conseillère municipale, présente (1 voix) ; Nicole TERRASSE, Conseillère municipale, excusée, pouvoir à Anne LABIAU (1 voix)
- **Eyglis** – Jacques ROUX, Conseiller municipal, présent (1 voix)
- **Guillestre** – Lucie FEUTRIER, Adjointe au Maire, excusée, excusée, pouvoir à Jeanne FAVIER-CARGEMEL (1 voix)
- **Molines-en-Queyras** – Gilbert BONNIN, Conseiller municipal, présent (1 voix) ; Mathieu GICQUEL, Conseiller municipal, excusé, pouvoir à Gilbert BONNIN (1 voix)
- **Saint-Véran** - Mathieu ANTOINE, Maire, excusé, pouvoir à Sébastien PINZETTA (1 voix) ; Sébastien PINZETTA, Adjoint au Maire, présent (1 voix)
- **Vars** – Eric COLLOMBON, Conseiller municipal, excusé, pouvoir à Sylvain DAO-LENA (1 voix)

Vu :

- Le Code général des collectivités territoriales
- La Charte du Parc naturel régional du Queyras en vigueur par le décret n° 2010-587 du 2 juin 2010 et prorogée par le décret n°2018_212 du 28 mars 2018 jusqu'au 18 avril 2024 ;
- Les statuts du Syndicat mixte du Parc naturel régional du Queyras approuvés par arrêté préfectoral n°05-2017-05-10.002 du 10 mai 2017
- Le règlement intérieur du Parc naturel régional du Queyras approuvé le 11 mars 2011, modifié le 06 juin 2011 et le 28 janvier 2015 ;
- Les délibérations 2019_23 et 2019_47 du Comité syndical du Parc du Queyras prise le 28 mars 2020 sur la « Souscription de parts sociales de la SCIC Ener'Guil »
- La délibération 2019_56 du Comité syndical du Parc du Queyras prise le 26 septembre 2019 sur la « Souscription de parts sociales de la SCIC Abattoir des Hautes-Vallées » ;
- La délibération 2020_44 du Parc du Queyras, relative à l'élection du Bureau.

DELIBERATION

Envoyé en préfecture le 07/10/2020

Reçu en préfecture le 07/10/2020

Affiché le

ID : 005-250500600-20201006-2020_50-DE

Département des Hautes-Alpes

Arrondissement de Briançon

Parc naturel régional du Queyras

Comité syndical du 06 octobre 2020

Délibération n° : 2020_50

Date de convocation : 30 septembre 2020

Objet : **Désignation des élus référents par thématiques**

Considérant :

- L'élection du nouvel exécutif du Syndicat mixte du Parc Naturel Régional en date du 15 septembre 2020 ;
- La possibilité pour le Président de désigner des élus référents par thématiques ;
- La prise de parts sociales dans des sociétés coopératives d'intérêt collectif importantes pour le développement du territoire, soit Ener'Guil et l'Abattoir des Hautes-Vallées ;

Le Comité syndical, réuni le 06 octobre 2020, après en avoir délibéré et voté par, décide :

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de suffrages : 29

Nombre de membres présents : 16

Nombre de membres représentés : 06

Nombre de suffrages exprimés : 27

Votes Contre : 0

Pour : 27

Abstentions : 00

De se prononcer sur les désignations suivantes :

Élue référente Man and Biosphère : Valérie GARCIN-EYMÉOUD

Élu référent biodiversité/médiation : Nicolas CRUNCHANT

Élue référente éducation/culture/espaces muséographiques : Marie-Hélène FAROUZE

Élue référente tourisme/sentiers : Lucie FEUTRIER

Élu référent agriculture/alpages/forêt : Jacques ROUX

Élue référente eau et risques : Jeanne FAVIER-CARGEMEL

Élu référent urbanisme/aménagement/paysage : Mathieu ANTOINE

Élu référent énergie : Mathieu GICQUEL

Élu référent marque Valeurs Parc : Annie COLOMBIER

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Pour extrait conforme

Le Président
Christian BLANC

